

Réf: Dossier N° 087877

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE GNAGNE CONSTRUCTION » en abrégé « E.G.CO »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON PRES DE L'HOTEL MAYENDA, Lot 1128, Ilot 71

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 07/03/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE GNAGNE CONSTRUCTION » en abrégé « E.G.CO »

Objet : -CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS; - REHABILITATION DE BÂTIMENTS; - ACHEVEMENT DE BÂTIMENTS; - TRAVAUX PUBLICS ; - AMENAGEMENT; - DIVERS

Et généralement, toutes opérations, industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement et indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON PRES DE L'HOTEL MAYENDA, Lot 1128, Ilot 71

Dirigeant(s) : M GNAGNE ESSIS GEORGES
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01911 du 15/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10480/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

